

Absence des allergènes

X : présence des allergènes

Lors de la préparation ou du service des plats, des contaminations potentielles peuvent survenir à travers l'utilisation des ustensiles et générer la présence de traces

Semaine	Date	Plat	Intitulé	Allergènes alimentaires à déclaration obligatoire														
				Gluten ¹	Oeufs	Lait / Produits	Arachides	Fruits à Coque	Soja	Sésame	Lupin	Moutarde	Céleri	Mollusques	Crustacés	Poissons	Sulfites ³	
3		1 ENTREE	SALADE DE CAROTTES A LA CREME			X											X	
		2 ELEMENT PROTIDIQUE	poisson sauce potiron	X		X											X	
	4 ACCOMPAGNEMENT	riz pilaf																
	4 ACCOMPAGNEMENT	salsifis persillés															X	
	6 DESSERT																	
	1 ENTREE																	
	2 ELEMENT PROTIDIQUE																	

¹ Céréales contenant du gluten : Blé, Seigle, Orge, Avoine, Epeautre, Kamut,...

² Fruits à coques : Amandes, Noisettes, Noix, Noix de Cajou, Noix de Pécan, Noix de Brésil, Pistaches, Noix de Macadamia et Noix du Queensland.

³ A mentionner uniquement si la quantité d'anhydride sulfureux et sulfites est supérieur à 10 mg / kg de produit finis.

Absence des allergènes

X : présence des allergènes

Lors de la préparation ou du service des plats, des contaminations potentielles peuvent survenir à travers l'utilisation des ustensiles et générer la présence de traces

Semaine	Date	Plat	Intitulé	Allergènes alimentaires à déclaration obligatoire															
				Gluten ¹	Oeufs	Lait / Produits	Arachides	Fruits à Coque	Soja	Sésame	Lupin	Moutarde	Céleri	Mollusques	Crustacés	Poissons	Sulfites ³		
3	29/09/2022	1 ENTREE	tartare fraicheur à la tunisienne (thon)	X															
		2 ELEMENT PROTIDIQUE	kefta de bœuf à la marocaine	X		X		X											
		4 ACCOMPAGNEMENT	chakhouka algérienne aux batata			X						X							
		4 ACCOMPAGNEMENT																	
		6 DESSERT	salade d'agrumes à la marocaine																
		1 ENTREE	boulettes végétales à la marocaine			X													
				ABSENCE															

¹ Céréales contenant du gluten : Blé, Seigle, Orge, Avoine, Epeautre, Kamut,...

² Fruits à coques : Amandes, Noisettes, Noix, Noix de Cajou, Noix de Pécan, Noix de Brésil, Pistaches, Noix de Macadamia et Noix du Queensland.

³ A mentionner uniquement si la quantité d'anhydride sulfureux et sulfites est supérieur à 10 mg / kg de produit finis.

